

**CONFRERIE DES SAINTS FABIEN ET SEBASTIEN
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU DIMANCHE 26 JANVIER 2003
EN LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE DU LANDERON**

Le président Raymond Gicot ouvre la séance à 11h30 en souhaitant une cordiale bienvenue à tous les participants à cette fête, rehaussée par la présentation et la bénédiction de notre nouvelle bannière. Il salue les représentants de la Confrérie de St Antoine, de la Corporation de St Maurice, du Conseil de Paroisse, du Conseil communal, Me Edouard Girard, Membre d'honneur et en particulier Mme Francine *Udry-Dubuis* (?), réalisatrice de la bannière. Notre nouveau doyen, le confrère Pascal Frochaux, est également salué.

De nombreux confrères se sont excusés oralement. Ce sont :

DIGIER Jean-Gabriel	de Matran	QUELLET Christian	de Bienne
RUEDIN Yves	de Cortailod	QUELLET Stéphane	de Neuchâtel
RUEDIN Alexandre	de Genève	RUEDIN Olivier	de Zurich
FROCHAUX Augustin,	de Bâle	MURISSET Serge	de Cossonay
		PERROSET Laurent	de Neuchâtel

D'autres par écrit et les lettres de

FROCHAUX Sébastien	de Montreux	RUEDIN Louis	de Muraz-Sierre
GUENOT Yves,	de St Clément / Jersey	QUELLET Charles	du Landeron

sont lues par le président

Décès : Durant l'année écoulée, les confrères Marcel Gicot, toujours très fidèle à nos assemblées et notre doyen d'âge Julien Muriset, malade depuis plusieurs années nous ont quittés.

1 Repris demande son admission dans notre confrérie. Il s'agit de :

FROCHAUX François-Pascal-Paul, fils de Jean-Charles, né le 9.5.1984

Il nous dit sa joie d'entrer dans notre confrérie et promet d'en respecter le règlement.

Procès-verbal de l'assemblée du 20 janvier 2002

Il est accepté sans modification, avec remerciements au secrétaire.

Rapport du président

Celui-ci souligne que l'année écoulée a été placée sous le signe de la bannière, avec de nombreuses séances de comité et de la commission à la clé. Ce travail en valait la peine car le résultat est magnifique. Il remercie chaleureusement les confrères Charles Perroset, Edgar Muriset et Claude-Auguste Ruedin de s'être investi à fond dans cette entreprise.

Nominations

Le Maître Jean-Bernard Muriset signale qu'il a représenté la confrérie lors du voyage organisé à l'occasion de la fête "Charger pour Soleure". Il précise que lui-même et son homologue de la confrérie de St Antoine sont restés très dignes, ne prenant pas le thème de cette manifestation à la lettre. Selon la coutume, il donne sa démission qui est acceptée par le président, sous réserve de l'acceptation des comptes par l'assemblée.

Sont appelés par rang d'âge et se présentent :

- FROCHAUX François-Claude, fils de Pascal, né le 17.10.1946
- QUELLET Jean-Louis, fils de Louis, né le 12.11.1946 (occupé à la préparation du repas)
- MURISSET Edgar, fils de Roland, né le 22.1.1947
- RUEDIN André-Albert, fils de Augustin, né le 25.5.1947

Après délibération, le premier nommé est élu à l'unanimité moins sa voix.

Il remercie les confrères pour leur confiance et relève que son score ferait pâlir d'envie bien des politiciens. N'étant pas né au Landeron, il comprend les confrères externes qui délaissent notre fête, se sentant quelques fois peu concernés par elle. Il insiste donc sur le fait que tout doit être tenté pour les faire revenir et se déclare prêt à diriger un groupe d'étude qui plancherait sur ce sujet. En particulier, il regrette que les confrères se cantonnent par groupes lors de la fête et n'aient que peu la possibilité d'aller de l'un à l'autre.

Domestiques

Bien que satisfaits de leur maître, les domestiques le suivent dans sa décision de démissionner. Sont appelés pour les remplacer .

- MURISSET Stéphane, fils de Rémy, né le 16.8.1969
- MURISSET Fabrice, fils de René, né le 26.10.1973.

Bannière

Sur la base des procès-verbaux qu'il a parcourus, le président déduit que nous venons de bénir la quatrième bannière de notre confrérie. La première citée a été inaugurée en , la deuxième en , et la troisième en 1913. Les applaudissements dans la chapelle lors de sa présentation prouvent, si besoin était, qu'elle fait l'admiration des confrères, n'étant ni trop moderne, ni trop classique. En réitérant ses félicitations à Madame Udry-Dubuis, de Savièse/VS, il lui donne la parole pour quelques explications techniques. Dans sa description, celle-ci indique que le rouge représente le sang des martyrs. En filigrane, on remarque l'impression de poissons, d'épis de blé et d'autres symboles. Le centre gris éclaire particulièrement le rouge et l'or des rayons. Ceux-ci ont été préférés à des flèches pour montrer que notre saint Patron irradie dans toutes les directions. La verticale bordeaux elle, fixe la représentation du corps. Concernant le graphisme, les textes sont alignés à gauche pour compenser la dissymétrie des rayons, trois à gauche, quatre à droite, au total sept, nombre considéré comme parfait.

En réponse à une question, elle précise que la bannière, tout en soie, résiste à la pluie et qu'il faut simplement la laisser sécher bien suspendue. Elle termine en soulignant le plaisir qu'elle a eu dans cette réalisation et de travailler avec une équipe sympathique et compétente.

Divers

Le confrère Yves Frochoux, en qualité de président de commune, remercie l'assemblée pour son invitation à cette fête d'inauguration. Cette démarche prouve les bonnes relations existant entre les confréries et la commune.

Dans la lettre d'invitation, il était demandé de faire part au comité de ses suggestions pour rendre la fête plus attrayante. Maurice Perroset demande combien de réponses ont été reçues. Réponse : zéro.

Cependant, certains confrères lancent des idées qui pourront servir de base à la commission qui reste à nommer telles que : organiser une journée de retrouvailles en été ou inciter les confrères internes à inviter des externes pour passer ensemble le samedi et le dimanche.

Le confrère Léandre Frochoux remercie le président d'avoir mentionné que son épouse Marie-Madeleine avait réparé l'ancienne bannière à plusieurs reprises.

Le confrère Guy Bellenot incite les jeunes à conserver leurs racines. Lui-même, après 15 ans passés en Amérique du sud, a retrouvé avec émotion notre chapelle et notre rituel.

Le Vicaire épiscopal du canton, l'abbé Jean-Jacques Martin, né le 4.4.1947 et qui a béni la bannière, dit l'honneur qu'il a ressenti au cours de la messe et de notre assemblée. De telles confréries doivent absolument être maintenues.

Pour terminer, le président lit la liste des confrères devant poser leur plaquette à la salle de la Question

Assemblée des comptes

Le président l'ouvre en fin de repas en donnant la parole au secrétaire caissier.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de fr. 1'384.60 et notre fortune est de fr. 13'465.35.

Il est à relever que les recettes totales pour la bannière sont de fr. 8'877.50.

Après les recettes des offertoires depuis janvier 2000 et divers dons, les confrères ont donc répondu massivement à l'appel de fonds lancé l'année passée ce qui est magnifique. Ils sont remerciés pour leur générosité.

La partie officielle de cette journée se termine comme chaque année par la Chanson du Landeron.

Le Secrétaire
Denis Frochoux